

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du vendredi 5 mai 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 6.1, 7.1, 7.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h55.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 6.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 5.5), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER (à partir du 5.5), M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Etaient absents : M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : Mme Karima ROCHDI

Subvention du Grand Besançon pour le développement du Festival de Caves en Suisse

Rapporteur : Pascal CURIE, Vice-Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Résumé :

Le Festival de Caves (théâtre) est né à Besançon il y a dix ans et, depuis, se développe en Franche-Comté et dans toute la France. Le Grand Besançon quant à lui cherche à asseoir ses relations avec la Suisse par des coopérations de différentes natures. Le Festival de Caves, avec sa dynamique, est apparu comme un levier de coopération transfrontalière. Il importe donc d'inciter à son développement en Suisse. Concrètement, cela se traduit par des représentations en Suisse et des partenariats transfrontaliers. Une subvention de 6 000 € du Grand Besançon permettra de soutenir cette démarche spécifique de l'Association européenne du Festival de Caves pour ce volet coopération avec la Suisse.

I. Contexte et enjeux

Le Festival de Caves est né en 2005 au musée de la Résistance (Citadelle) à Besançon. Depuis, ce festival de théâtre n'a cessé de se diffuser dans de nouveaux lieux de représentation à travers la Franche-Comté et à travers la France, y compris dans les plus grandes villes (Paris, Lyon...) et dans des communes rurales. Ces dernières années, en regard de sa particularité, il a rencontré un véritable succès médiatique qui fait apparaître son berceau territorial (Besançon et son pourtour en cœur de Franche-Comté) comme un lieu de production culturelle innovant. Le Grand Besançon soutient le festival à hauteur de 9 000 € pour 2017 pour sa partie française.

Dans la région Bourgogne Franche-Comté environnée de pôles territoriaux puissants (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Alsace...), le Grand Besançon a tout intérêt à marquer sa singularité en mettant en avant sa capacité de relations avec la Suisse et, plus encore, ce qui l'unit d'ores et déjà à la Suisse. La carte culturelle fait pleinement partie de cette volonté et de cette dynamique transfrontalière.

Eu égard à ces enjeux, le Grand Besançon a noué depuis plusieurs années des discussions avec les responsables du Festival de Caves pour renforcer l'implantation du festival en Suisse et ainsi renforcer le sentiment d'appartenir à un espace culturel commun, transfrontalier. Une demande de subvention a été adressée par le porteur du Festival mentionnant les points d'ancrage en Suisse. Il a par ailleurs présenté un dossier au titre du nouveau « Fonds petits projets » mis en place par la Conférence Trans Jurassienne (CTJ), sollicitant 5 000 euros. Le développement du festival en Suisse représente un coût de 21 500 euros. Par ailleurs, le budget global du festival est de 156 000 euros.

II. Soutien au développement du festival en Suisse

Les responsables du Festival de Caves ont mené des démarches actives pour réussir cet ancrage de l'événement en Suisse, en dépit de difficultés spécifiques liées à ce caractère transfrontalier. L'objectif est atteint puisque, dès 2016, des représentations ont eu lieu côté suisse à Yverne (3 juin) et à Neuchâtel (9, 12 et 17 juin).

Des points d'ancrage vont s'ajouter en 2017 à La Chaux-de-Fonds et des partenariats se nouent avec des relais culturels en Suisse, notamment le Théâtre Tumulte à Neuchâtel et le Théâtre ABC à La Chaux-de-Fonds. Ceci permet de compter sur des perspectives de développement et de maillage dans une logique d'axe Besançon – Morteau – Le Locle et La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel, avec en vue une véritable tournée.

Ce développement du festival en Suisse, avec les charges qu'il induit, répond parfaitement aux objectifs de coopération du Grand Besançon vers la Suisse. Il est donc proposé de répondre favorablement à la demande de subvention du Festival de Caves et de lui allouer un montant de 6 000 € au titre de ce volet transfrontalier.

M. D. SCHAUSS, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 euros au Festival de Caves au titre de la coopération transfrontalière.

Pour extrait conforme,

Le Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Préfecture du Doubs

Reçu le 15 MAI 2017



Contrôle de légalité